

#### REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

OBJET:

L'an deux mille dix-sept, le 29 novembre à 19 heures,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

DEMANDE DE FINANCEMENT SALON PETITE ENFANCE 2018

Date de la convocation : 22 novembre 2017

# Nombre de Conseillers :

### Présents les délégués avec voix délibérative :

En exercice : 36 Présents : 26 Votants : 29 Jean-Michel FERTIER (Corbel); Christel COLLOMB, Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers); Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux); Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles); Evelyne LABRUDE (La Bauche); Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel les Echelles); Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); François LE GOUIC (Saint Jean de Couz); Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière); Jean-Louis MONIN, Jean Claude SARTER, Nathalie HENNER, Bertrand PICHON-MARTIN, Christiane MOLLARET, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont); Jean Paul PETIT (Saint-Pierre d'Entremont 38); Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz); Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET, Robert DUISIT

## <u>Résultat du vote</u> :

(Saint-Thibaud de Couz)

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 1

#### Pouvoirs:

Céline BOURSIER à Bertrand PICHON MARTIN, Suzy REY à Jean Paul CLARET, Philippe QUINTIN à Brigitte BIENASSIS

CONSIDERANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

**CONSIDERANT** la mise en œuvre du programme « Accueillir les enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques en milieu ordinaire », et le retour positif sur ces 3 premières étapes : conférence, formation et ateliers.

La 4<sup>ème</sup> phase du programme à réaliser, consiste en l'organisation du prochain salon de la petite enfance, sur la thématique « Handicap », pour la fin de l'année 2018. L'engagement et la mobilisation des acteurs autour de cet évènement permettront de sensibiliser et de restituer l'ensemble de l'expérimentation menée et d'envisager les suites à donner à cette démarche.

Les demandes de financements, la mobilisation des acteurs et l'organisation logistique nécessitent d'acter très en amont le principe de cet évènement.

**CONSIDERANT** la proposition du Territoire Voironnais Chartreuse d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine CTS, la prise en compte de ce projet ambitieux, mais également des partenaires CAF de l'Isère et Savoie, ainsi que les Départements de l'Isère et de la Savoie.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la MAJORITE.

> VALIDE l'accord de principe pour engager le processus en termes d'organisation, de demandes de financements à tout partenaire susceptible de soutenir l'évènement

| PREFECTURE DE LISERE

#### Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

> Publié, notifié et transmis en Préfecture Le 1<sup>er</sup> décembre 2017,

Le Président,

Denis SEJOURNI